



## demande renseignement

Par **aurel081720**, le **18/10/2019** à **11:33**

Bonjour

Ma fille de 15 ans ne veut plus aller chez son pere

j'ai fait la demande au juge des affaires familiales de ma ville mais il me manque 1 document a joindre au dossier avant de le remettre au tribunal

on est vendredi mais des lundi ma fille est cense aller chez son pere mais elle ne veut pas y aller

comment puis je faire?

Aurélie

Par **jodelariege**, le **18/10/2019** à **12:42**

bonjour

persuadez votre fille quelle vous met dans une mauvaise situation car le père peut porter plainte pour non représentation de l'enfant:

